

100 millions pour rénover l'Hôpital de Cery

Service de communication
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne

Hotline médias
M: +41 79 556 60 00
medias@chuv.ch

Le Conseil d'Etat a adopté un crédit d'investissement de CHF 106.6 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation partielle du bâtiment actuel de psychiatrie de l'âge avancé sur le site de Cery. Ces travaux permettront de reloger les services psychiatriques de l'adulte et de l'âge avancé. Par la même occasion, trois nouvelles entités seront créées.

Le chantier démarrera à l'automne et s'étendra jusqu'en 2018.

Renseignements complémentaires:

M. Oliver Peters
Directeur administratif et financier
T: +41 21 314 56 76

Service de communication
medias@chuv.ch
M. +41 79 556 60 00

Le projet clinique et architectural pour le site de Cery a été pensé et développé selon les priorités fixées en matière de politique de santé mentale du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Le site actuel de Cery n'a reçu que des aménagements mineurs depuis sa construction à la fin des années '50. En effet, les bâtiments dédiés à la psychiatrie de l'adulte et de l'âge avancé sont obsolètes et ne permettent plus une prise en charge adaptée à l'évolution des connaissances en psychiatrie.

Le projet comprend également la création de trois nouvelles entités :

- Un **établissement de réhabilitation sécurisé pour adultes** (20 lits) qui proposera des soins à des auteurs de délits à l'égard desquels un tribunal a prononcé des mesures thérapeutiques.
- Une **unité de soins psychiatriques fermée pour mineurs** (10 lits) qui aura pour mission d'offrir un projet éducatif spécifique à des jeunes souffrant de troubles psychiques et placés à fin d'assistance par la justice civile.
- Une **unité d'hospitalisation psychiatrique de crise** (14 lits) et **d'hospitalisation de jour** (16 places) pour des personnes souffrant d'un handicap mental.

Le nouvel hôpital offrira des espaces adaptés à une prise en charge psychiatrique contemporaine notamment par la suppression des chambres à 4 lits. Les activités cliniques seront réorganisées afin de favoriser des liens plus fréquents entre professionnels de la santé et les patients. Enfin, les unités sécurisées pour adultes et mineurs, bien que fermées, seront dotées d'ateliers, de salles de sport et de terrasses

Cette rénovation complète suit celle de Prangins, qui se terminera cette année, et la construction de l'hôpital psychiatrique d'Yverdon, achevée en 2002. A terme, le canton sera ainsi doté de trois pôles de psychiatrie modernes.